

**Décision n° 2018-75 du 1<sup>er</sup> mars 2018  
portant nomination aux fonctions de responsabilité  
rattachées au directeur de la direction territoriale Ouest**

**Le directeur de la direction territoriale Ouest du Cerema,**

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu l'arrêté n° 117027 du 20 décembre 2017 chargeant Monsieur Bruno Lhuissier, par intérim, de la direction générale du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement à compter du 18 décembre 2017 ;

Vu la délibération n° 2015-38 du conseil d'administration du Cerema fixant l'organisation générale de l'établissement et de son comité de direction ;

Vu la décision n° 2016-01 du 4 janvier 2016 fixant les responsabilités des membres du comité de direction du Cerema ;

Vu la décision n° 2016-226 du 25 juillet 2016 portant nomination de directeurs de directions territoriales du Cerema ;

Vu la décision n° 2017-301 du 20 décembre 2017 donnant délégation de signature aux directeurs des directions techniques ou territoriales en matière de nomination aux fonctions de responsabilité ;

Vu la décision n° 2018-73 du 1<sup>er</sup> mars 2018 portant organisation de la direction territoriale ouest et de son comité de direction ;

Après avis du directeur général par intérim ;

**décide**

**Article 1**

Monsieur Denis Musard est nommé directeur adjoint de la direction territoriale Ouest.

**Article 2**

Sont nommés directeurs de département :

- Madame Anne Grégoire, directrice du département mobilités et infrastructures ;
- Monsieur Patrick Garnier, directeur du département des transitions territoriales.

**Article 3**

Sont nommés directeurs de département laboratoire :

- Monsieur Patrick Inglés, directeur du département laboratoire d'Angers ;
- Monsieur Régis Soenen, directeur du département laboratoire de Saint-Brieuc.

**Article 4**

Monsieur Serge Villette est nommé directeur de la mission stratégies intégrées.

**Article 5**

Monsieur Gilles Le Mestre est nommé directeur du développement des relations avec les clients et partenaires.

**Article 6**

Madame Guénaëlle Bernard est nommée secrétaire générale.

**Article 7**

La présente décision abroge la décision n° 2018-05 du 16 janvier 2018.

**Article 8**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Nantes, le 1<sup>er</sup> mars 2018

Le directeur

**Signé**

Jean-Christophe Villemaud